

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 31 Décembre 2012.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2012, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1 - La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 32,28 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2- « ATTIJARI BANK » détient 85,79% du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son coté détient 76 106 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. A ce titre, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « ATTIJARI GESTION », gestionnaire de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », une lettre en vue de régulariser sans délai cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations citées ci-dessus sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2012.

Tunis, 30 Janvier 2013
Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Wadii TRABELSI

BILAN
arrêté au 31/12/2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	8 828 072	11 774 913
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		8 400 119	10 233 317
b - Obligations et Valeurs assimilées		427 954	1 541 597
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		4 208 452	555 491
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités	3-10	4 208 452	555 491
AC 3 - Créances d'exploitation		419	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		13 036 943	12 330 405
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-6	35 722	40 837
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	102 166	95 819
TOTAL PASSIF		137 888	136 656
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-4	12 740 562	12 007 632
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	158 493	186 117
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		6	2
b - Sommes distribuables de l'exercice		158 487	186 115
ACTIF NET		12 899 055	12 193 749
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 036 943	12 330 405

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	5 444	321 342	17 684	430 724
a - Dividendes		-	291 658	-	350 438
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 444	29 683	17 684	80 286
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	260	2 341	191	- 1 787
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 704	323 682	17 875	428 937
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 33 812	- 132 562	- 38 927	- 151 178
REVENU NET DES PLACEMENTS		- 28 108	191 121	- 21 051	277 759
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	- 9 711	- 37 760	- 9 669	- 38 944
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 37 819	153 361	- 30 720	238 815
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		552	5 125	- 52 866	- 52 700
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		- 37 267	158 487	- 83 586	186 115
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 552	- 5 125	52 866	52 700
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		- 885 008	- 736 715	280 175	- 1 012 538
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		273 553	1 016 653	46 283	119 217
* Frais de négociation		- 7 041	- 22 447	- 175	4 745
RESULTAT NET DE LA PERIODE		- 656 315	410 853	295 563	- 659 251

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	- 37 819	153 361	- 30 720	238 815
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 885 008	- 736 715	280 175	- 1 012 538
c - +/- values réalisées sur cession de titres	273 553	1 016 653	46 283	119 217
d - Frais de négociation de titres	- 7 041	- 22 447	- 175	- 4 745
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 189 560	-	- 336 463
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	611 512	2 479 276	-	2 033 598
* Capital	392 000	1 556 000	-	1 420 000
* Régularisation des sommes non distrib.	211 032	893 335	-	570 099
* Régularisations des sommes distrib.	8 480	29 941	-	43 499
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	- 608 106	- 1 995 263	- 3 438 459	- 5 547 884
* Capital	- 392 000	- 1 257 000	- 2 350 000	- 3 790 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 208 179	- 716 896	- 1 035 592	- 1 660 959
* Régularisation des sommes distrib.	- 7 928	- 21 367	- 52 867	- 96 925
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 652 909	705 306	- 3 142 896	- 4 510 000
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	13 551 964	12 193 749	15 336 644	16 703 748
b - En fin de période	12 899 055	12 899 055	12 193 749	12 193 749
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	8 609	8 310	10 660	10 680
b - En fin de période	8 609	8 609	8 310	8 310
VALEUR LIQUIDATIVE	1 498,322	1 498,322	1 467,358	1 467,358
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-4,82%	3,64%	1,99%	-4,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtés au 31/12/2012***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2012, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012, à 8 828 072 Dinars contre 11 774 913 Dinars au 31/12/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Coût d'acquisition	6 866 067	9 039 870
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5 836 847	7 036 883
- Titres OPCVM	609 220	505 667
- Obligations et valeurs assimilées	420 000	1 497 320
Plus ou moins values potentielles	1 954 051	2 690 766
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1 945 020	2 686 637
- Titres OPCVM	9 031	4 129
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	7 954	44 277
Total	8 828 072	11 774 913

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 5 444 Dinars pour la période allant du 01/10/2012 au 31/12/2012, contre un montant de 17 684 Dinars du 01/10/2011 au 31/12/2011, et se détaillent ainsi:

Libellé	4^{ème} Trimestre 2012	31/12/2012	4^{ème} Trimestre 2011	31/12/2011
-Revenus des actions et valeurs assimilées	-	221 177	-	205 472
- Revenus des Titres OPCVM	-	70 482	-	144 966
- Revenus des Obligations	5 444	29 683	17 684	80 286
Total	5 444	321 342	17 684	430 724

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2012 au 31/12/2012, à 260 Dinars contre 191 Dinars du 01/10/2011 au 31/12/2011, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	4ème Trimestre 2012	31/12/2012	4ème Trimestre 2011	31/12/2011
- Intérêts/ Compte courant	260	2 341	191	-1787
Total	260	2 341	191	-1 787

3-4 Note sur le capital**Capital au 30/09/2012**

- Montant	13 356 205
- Nombre de titres	8 609
- Nombre d'actionnaires	12

Souscriptions réalisées

- Montant	603 032
- Nombre de titres	392
- Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

- Montant	-600 179
- Nombre de titres	392
- Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets sur le capital

- Variation des plus et moins values potentielles	-885 008
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	273 553
- Frais de négociation	-7 041

Capital au 31/12/2012

- Montant	12 740 562
- Nombre de titres	8 609
- Nombre d'actionnaires	12

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2012, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
-Sommes distribuables de l'exercice	158 487	186 115
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	2
Total	158 493	186 117

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscription	Régul. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	153 361	24 723	-19 597	158 487
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	1	-1	6
Total	153 367	24 724	-19 598	158 493

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 35 722 Dinars contre 40 837 Dinars au 31/12/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Gestionnaire	16 906	19 463
- Dépositaire	18 816	21 374
Total	35 722	40 837

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012, à 102 166 Dinars contre un solde de 95 819 Dinars au 31/12/2011, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	12 000	12 000
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	221
- Dividende à payer exercice 2011	157	-
- CMF à payer	1 096	1 297
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	38 326	31 975
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat Impôt à payer	133	93
Total	102 166	95 819

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2012 au 31/12/2012, à 33 812 Dinars contre 38 927 Dinars pour la même période en 2011, et se détaillent ainsi:

Libellé	4ème Trimestre 2012	31/12/2012	4ème Trimestre 2011	31/12/2011
- Rémunération du gestionnaire	16 906	66 281	19 463	75 589
- Rémunération du dépositaire	16 906	66 281	19 464	75 589
Total	33 812	132 562	38 927	151 178

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/10/2012 au 31/12/2012, s'élèvent à 9 711 Dinars, contre 9 669 Dinars du 01/10/2011 au 31/12/2011, et se détaillent comme suit :

Libellé	4ème Trimestre 2012	31/12/2012	4ème Trimestre 2011	31/12/2011
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	3 016	11 425	3 025	12 405
- Redevance CMF	3381	13 256	3 893	15 118
- Frais de publicité et publications	2 514	10 000	2 521	10 000
- Autres charges	28	91	6	19
- TCL	772	2 988	225	1 402
Total	9 711	37 760	9 669	38 944

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012, à 4 208 452 Dinars contre 555 491 Dinars au 31/12/2011, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Avoirs en banque	39 212	40 459
- Sommes à l'encaissement (*)	4 170 337	3 953 481
- Sommes à régler	-1 569	-3 438 671
- Ecart sur intérêts courus /TCN	472	222
Total	4 208 452	555 491

(*) Composé principalement d'un rachat des titres AOS (4 149 873 Dinars)

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'«ATTIJARI GESTION» au 31/12/2012, s'élèvent à 66 281 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 31/12/2012, s'élèvent à Dinars 66 281 TTC

PORTEFEUILLE AU 31/12/2012

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 31/12/2012	%Actif
Actions & Valeurs assimilées		5 836 847	7 781 867	59,69%
ATTIJARI LEASING	29 934	654 306	1 134 379	8,70%
ATTIAJRI BANK	76 106	1 293 430	1 126 673	8,64%
MONOPRIX	32 003	540 554	885 875	6,80%
BT	46 500	306 523	557 489	4,28%
SIMPAR	7 080	226 520	478 381	3,67%
SFBT	31 620	289 277	401 606	3,08%
T. LEASING	17 500	325 515	395 500	3,03%
BIAT	4 748	299 191	300 952	2,31%
CIL	17 442	91 212	270 543	2,08%
ADWYA	31 200	122 088	249 163	1,91%
ESSOUKNA AA	22 400	131 314	235 312	1,80%
UBCI	5 989	98 185	215 664	1,65%
TUNIS RE	24 582	201 570	209 242	1,60%
SITS	57 000	145 919	176 472	1,35%
ENNAKL	15 000	187 999	173 250	1,33%
BNA	20 000	232 228	173 160	1,33%
SPDIT	24 968	149 306	171 530	1,32%
ASSAD	17 285	130 505	148 115	1,14%
TUNISIEPROFILESA	24 746	81 805	124 250	0,95%
POULINA GH	14 779	95 002	97 645	0,75%
ATL	19 249	59 605	62 309	0,48%
TELNET HOLDING	6 845	39 701	46 156	0,35%
T-INVEST	5 000	34 500	41 750	0,32%
SERVICOM	2 000	6 500	28 054	0,22%
UIB	1 500	26 285	27 102	0,21%
CIMENT DE BIZERTE	3 651	41 987	24 841	0,19%
AIR LIQUIDE	53	18 315	19 080	0,15%
DA1/5AIRLIQUIDE2012	5	115	107	0,00%
DA1/8SIMPAR12	1	3	7	0,00%
DA2/17ATL2012	19 244	7 390	6 735	0,05%
DPS1/7 T.LEASING 2012	17 500	-	525	0,00%
Obligations		420 000	427 954	3,28%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	120 000	123 282	0,95%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	300 000	304 671	2,34%
OPCVM		609 220	618 251	4,74%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	5 340	542 235	547 168	4,20%
FCP SAFA	631	66 986	71 083	0,55%
Total Général		6 866 067	8 828 072	67,72%